

Ce que nous pouvons tenter de faire pour vous !

- 👍 Vous proposer une aide financière ponctuelle et d'urgence,
- 👍 Vous proposer une aide administrative,
- 👍 Vous proposer un espace d'écoute et de rencontre,
- 👍 Faciliter votre projet personnel,
- 👍 Favoriser votre insertion professionnelle,
- 👍 Favoriser les échanges intergénérationnels.

Ce que nous ne ferons pas pour vous !

- 👎 Agir à votre place,
- 👎 Commenter le passé,
- 👎 Dénigrer votre projet,
- 👎 Vous offrir une assistance, une solution « clef en main »,
- 👎 Assumer vos choix, votre responsabilité.



Nos actions actuelles

Pour vos projets professionnels ou personnels



Bourse d'études

Aide d'urgence



Assistance administrative

Aide au permis de conduire



Aide à l'installation et logement

Aide alimentaire



Récompense scolaire

Aide financière ponctuelle



N'hésitez pas à partager ces informations !

Notre mission

L'ADEPAPE de la Seine Maritime participe à l'effort d'insertion des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide Sociale à l'enfance, d'où la dénomination le relais de l'espoir.

Toutes ces personnes sont membres de droit de l'association et peuvent solliciter notre aide sans en être adhérents.

L'association ADEPAPE 76 est membre de droit au Conseil des Famille et à la Commission d'Agrément à l'adoption et siège dans ces instances

Nos ressources

- 👉 La subvention départementale
- 👉 Les subventions communales
- 👉 Les cotisations des adhérents
- 👉 Les dons et legs
- 👉 Les aides à l'emploi
- 👉 Les recettes et actions diverses

Qui sommes nous ?

L'ADEPAPE 76 est avant tout une association créée et administrée par des bénévoles anciens membres de l'aide sociale à l'enfance et à aujourd'hui plus de 70 ans d'existence.

Nous nous adressons uniquement aux Personnes accueillies en protection de l'enfance.

L'ADEPAPE 76 n'est pas une « suite » de la DDASS ou de l'ASE, elle est indépendante, libre de ses choix et maîtres de ses actions et de ses décisions.

Ayant comme raison sociale « Le relais de l'espoir » l'ADEPAPE 76 est affiliée à la Fédération Nationale des Associations Départementales d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (FNADEPAPE) ainsi reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1979.



Ne pas jeter sur la voie publique

I.P.N.S. - ADEPAPE 76

Nous vous accueillons au siège de notre association aux horaires suivants :



Mardi après-midi de 13 h 30 à 17 h 00

Mercredi

Jeudi

Vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 00

N'hésitez pas, le cas échéant, à laisser un message sur le portable ou à nous contacter par mail.



A.D.E.P.A.P.E 76
« Le relais de l'espoir »

Association affiliée à la Fédération Nationale reconnue d'utilité Publique par décret du 9 août 1979

Immeuble Montmorency 1
15 place de la verrerie - 8^{ème} étage
76100 ROUEN

☎ 02.35.03.55.55

☎ 06.25.16.61.19

✉ adepape.departement76@gmail.com

✉ adepape@seinemaritime.fr

A D E P A P E
7 6

« Le relais de l'espoir »

Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies
en Protection de l'Enfance
du département de la Seine Maritime

Tu es majeur et ancien
membre de l'aide sociale à
l'enfance (ASE) ?

Nous pouvons être à tes
côtés !

